Réforme du baccalauréat.

Numéro d'inventaire : 1979.24344
Type de document : article
Date de création : 1950
Description : Feuilles détachées d'une revue.
Mesures : hauteur : 314 mm ; largeur : 243 mm
Notes : Enquête sur le baccalauréat agrémentée de plusieurs photographies montrant quelques lycéens passant les épreuves. Article tiré de la revue Réalités d'octobre 1950.
Mots-clés : Conception et politiques éducatives
Baccalauréats
Filière : Lycée et collège classique et moderne
Niveau : Terminale
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 7
Commentaire pagination : Feuilles paginées 78 à 83 et 100
Mention d'illustration
ill.
Sommaire : Introduction

Examens

RÉFORME DU

Le « bachot » est un monstre dévoreur d'enfants et nombreux sont les Thésée qui se proposent d'abattre ce Minotaure. Mais finalement c'est tout l'enseignement qu'il faut « repenser » pour que nos enfants reçoivent l'éducation qui leur permettra de développer au maximum leurs qualités tout en s'adaptant au monde contemporain.

En 1850, 4.147 titres de bachelier de l'enseignement secondaire furent distribués aux candidats chanceux ou méritants. En 1948, il y en eut 30.349. Et d'ici peu de jours l'on pourra méditer les statistiques de 1950. Pour nombre de parents anxieux et de lycéens harassés, le mois d'octobre est en effet celui où la foule grossissante des « recalés » de juillet tente à nouveau le sort et affronte une seconde fois le jury. L'été aura été employé à un « bachotage » intensif. Des efforts épuisants de mnémotechnique se seront exercés sur les manuels et les aide-mémoires. Les dernières statistiques parues ont révélé la présence d'environ 750.000 potaches des deux sexes dans les 1.119 lycées et collèges qui se chargent de l'enseignement secondaire. Pour la plupart d'entre eux, l'effort, généralement excessif, que quelque 20.000 professeurs sont obligés de leur imposer apparaît comme n'ayant qu'une fin : l'acquisition, le jour venu, du diplôme. Les nuits des meilleurs d'entre eux finissent par être hantées de la terreur de l'échec et de la honte qui semble stigmatiser les défaillants. A quoi « sert » ce « bachot » quand on l'a ? Leurs idées à ce sujet sont vagues et cela est normal puisque en dehors de quelques postes du fonctionnariat moyen, le diplôme n'ouvre par lui-même les portes d'aucun métier. Mais ce qu'ils savent, en revanche, dès l'enfance, c'est que peu utile quand on l'étreint, ce monstre est redoutable quand il vous échappe.

Qu'il s'agisse bien d'un monstre, cela est actuellement admis par l'énorme majorité des éducateurs. Le baccalauréat actuel est critiqué de toutes parts. Tous les projets de réforme de l'enseignement accordent la priorité à sa transformation profonde. Si on ne le considère que comme « la sanction de la scolarité dans les sections théoriques de l'enseignement secondaire », il est manifestement trop lourd et exagérément difficile. Au lieu de « sanctionner » l'enseignement secondaire, il le déforme tout entier. Pour beaucoup de parents, il a en effet un prestige magique. Des éducateurs et des sociologues se sont creusé la tête pour en trouver la raison. Et l'explication la plus courante est que le « bachot » est convoité par les uns et défendu par les autres parce qu'il représenterait à leurs yeux l'équivalent d'un titre nobiliaire dont l'aspect honorifique primerait l'utilité : il serait devenu une sorte de « certificat de bourgeoisie ». Il servirait à marquer la différence entre le fils de bourgeois cultivé et humaniste et le fils de paysan ou d'ouvrier. C'est pourquoi on s'accommoderait volontiers de son caractère somptuaire. Comme les ongles exagérément longs des anciens « lettrés » chinois servaient à montrer que les candidats au mandarinat pouvaient se dispenser, grâce à leur situation sociale, de tout travail manuel, les lenteurs dispendieuses et l'artificialité de la préparation au « bac » serviraient à renforcer une distinction de classe.

L'explication est peut-être trop subtile. En tout cas, bon nombre de parents jugent indispensable que leur enfant obtienne ce papier. Collèges et

Réalités, oct. 1950,

BUREAU D'HISTOIRE DE L'ÉDUCATION

BACCALAURÉAT

PREMIER JOUR DES ÉPREUVES ÉCRITES de la classe « moderne ». Au troisième rang, à gauche, Éliane Radigue, dix-huit ans. Au deuxième rang, au milieu, Claude Racoillet, dix-huit ans. Au quatrième rang, à droite, André Ribes, dix-huit ans. Ils ont trois heures pour l'épreuve de français. Les deux jeunes filles dissertent sur l'oubli du passé d'après Renan ; le jeune homme se penche sur la manière d'aimer Rousseau.

lycées rivalisent en conséquence pour améliorer chaque année leurs moyennes d'admis et de reçus. Et cette course au palmarès oblige les éducateurs, dès les petites classes, à imposer aux enfants une indigestion quotidienne de dates et de formules, dans l'espoir qu'il en restera « quelque chose » le jour de l'examen. Le bachotage est certes fustigé dans toutes les « instructions » ministérielles. Mais comme il est inséparable du système, ces condamnations restent platoniques. En fait, comme il faut bachoter terriblement en « première », on bachote en seconde pour avoir moins à bachoter l'année suivante. Et dès l'école primaire, débordés par un programme accablant, les maîtres se voient obligés d'imposer des bouchées doubles, c'est-à-dire en fait, de bachoter.

On pourrait concevoir que les parents qui ont fait des sacrifices pour permettre aux enfants de parachever l'enseignement secondaire, souhaitent obtenir une preuve palpable de cette scolarité. Mais si le bachot n'avait pour objet que de fournir cette preuve, il est bien évident que l'examen du livret scolaire devrait être l'essentiel et non une simple formalité accessoire. Et il est tout aussi évident que le diplôme devrait être vidé de tout contenu magique. Un bachot-certificat serait la simple consécration d'un enseignement secondaire bien suivi et bien assimilé. Il n'en serait plus le but.

Si, d'un autre côté, on considère ce baccalauréat comme le Sésame de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire des universités, des grandes écoles, des grands centres professionnels et scientifiques, il est, dans l'état actuel des choses, tout aussi critiquable. Car il n'est pas assez spécialisé. Il est, dans la plupart des cas, insuffisant. Et la meilleure preuve en est fournie par l'examen supplémentaire d'entrée que beaucoup d'instituts supérieurs exigent.

Il s'agit en fait, d'une construction hybride, fruit de juxtaposition de compromis et d'équivoques qui sautent aux yeux dès que l'on examine le programme. Celui de cette année prévoit, comme on le sait, cinq séries en « première partie » et quatre séries en « seconde partie ». L'élève de première pourra, au choix, se présenter en « Classique A », « B », ou « C », en « moderne », ou en « technique ». S'il a conquis ce premier bachot, il aura le choix entre la « philosophie », « les sciences expérimentales », les « mathématiques » ou « mathématiques et technique ». Le classique A comporte, à l'écrit, le français, le latin, le grec, et au choix, les mathématiques ou une langue vivante. Le classique B remplace le grec par une langue vivante et laisse le choix entre une deuxième langue vivante et « les maths ». Le classique C rend celles-ci obligatoires à l'écrit et permet à l'oral de troquer une langue vivante contre la physique. Le moderne remplace le latin par une langue vivante, rend physique et « maths » obligatoires et impose une seconde langue vivante à l'oral. Pour les « techniciens » enfin, une épreuve technique remplace à l'écrit toute langue vivante ou morte. Les quatre matières de l'écrit seront donc le français, la physique, les « maths » et

VOIR PAGES SUIVANTES

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE (ci-dessus). L'examinateur est sévère. Les questions : l'esclavage aux États-Unis, les Vosges et les fleuves de l'A. O. F. Réponses moyennes.

MATHÉMATIQUES (ci-dessous). Claude, généralement faible, n'a jamais été aussi brillante que ce jour-là. En géométrie : la représentation d'un plan en cotée ; en algèbre, les dérivées.

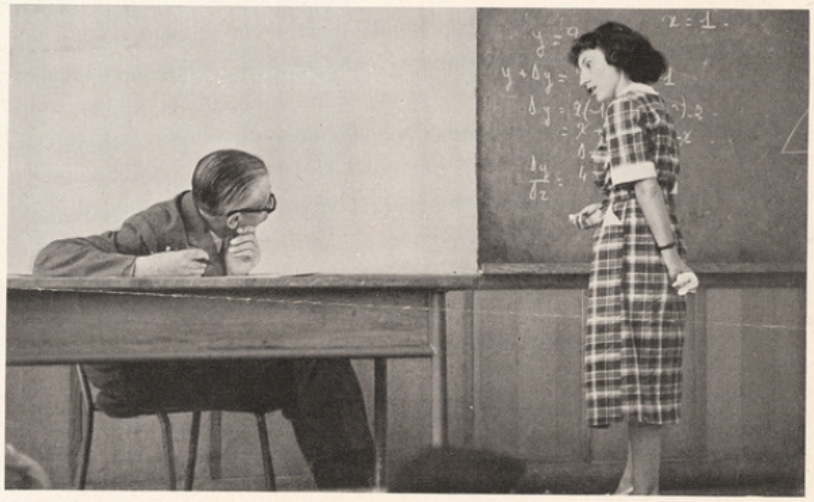

CLAUDE EST REÇUE A L'ÉCRIT. Elle a eu 24 sur 30 en français et prépare l'oral. Elle fera, si elle réussit, sa « philo ».

peu fortunés sont, en fait, dérisoires. Et l'on souligne que les universités n'hébergent, pour l'instant, que 5 % de fils d'ouvriers. Ce problème est évidemment très important et ne peut être ignoré. Mais tout en se demandant s'il ne faudrait pas ouvrir les portes davantage, il faudrait se demander si ces portes s'ouvrent en fait sur des écoles ou sur des casernes.

On reproche aussi à notre enseignement secondaire d'être trop encombré d'élèves. Mais là encore il s'agit de savoir d'abord où l'on va. S'il est destiné à former des spécialistes de la dissertation théorique, on ne voit pas en effet ce que viendraient y faire 750.000 enfants de tous âges. Mais s'il s'agissait de former des hommes, il n'en toucherait alors jamais assez.

Enfin, on affirme souvent, non sans apparence de logique, qu'il est peu réaliste de parler de réforme lorsque les professeurs et les salles de classe manquent parce que les crédits nécessaires sont absents. Face aux quelque 5.000.000 d'élèves de l'enseignement du premier degré, il n'y avait en 1949 que 157.000 instituteurs et institutrices qui officiaient dans 151.000 classes dont beaucoup se tenaient dans des locaux exigus, vétustes et délabrés. Alors que l'évolution démographique actuelle laisse prévoir que le nombre d'enfants de six à treize ans augmentera en France, d'ici six ans, de 24 %, le nombre d'élèves aux Écoles normales d'instituteurs et d'institutrices n'était passé qu'à 12.400, en 1948 contre 12.350 en 1939. Alors que l'effectif des élèves de l'enseignement secondaire a plus que triplé en cinquante ans, le nombre des établissements est resté stable. Ou plutôt, sur les quelque 1.150 lycées et collèges disponibles, 120 ont été détruits complètement ou partiellement par la guerre, et le volume des travaux engagés semble actuellement insuffisant même pour entretenir les vieux établissements existants. Face aux 420.000 élèves de l'enseignement secondaire, on trouvait en 1948 18.368 professeurs. Le nombre en est passé l'an dernier à 20.756 mais reste encore insuffisant. Comme la rémunération la plus élevée prévue pour un